

**PROCÈS-VERBAL DE LA 126^e RÉUNION
Conseil d'administration de l'ACREQ
tenue le jeudi 17 mars 2022**

19 h 30

Visioconférence

Étaient présents : Claude Ménard, vice-président
France David, secrétaire
Michel Houde, président
Jacques Thibault, trésorier
Camille Jomphe, directeur

1.0 Accueil et vérification des présences

Constatant le quorum, le président de l'ACREQ, Michel Houde, souhaite la bienvenue aux administrateurs à la visioconférence et annonce l'ouverture de la 126^e réunion du Conseil d'administration, le jeudi, 17 mars 2022 à 19 h 30.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Camille Jomphe PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout des points suivants :

- Point 5.4** Demande des présidentes et des présidents
- Point 6.2** Rapport financier au 28 février 2022

1. Accueil et vérification des présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal et suivi de la 125^e réunion tenue par visioconférence le 13 janvier 2022
4. Administration :
 - 4.1 Organisation du Congrès juin 2022
 - 4.1.1 Situation avec la COVID-19
 - 4.1.1.1 Échéancier des communications et des inscriptions
 - 4.1.2 Célébration du 20^e anniversaire de fondation
 - 4.1.2.1 Événement particulier
 - 4.1.2.2 Liste des invités
 - 4.1.3 Date et lieu de l'Assemblée générale 2023
 - 4.1.4 Date et lieu du Congrès 2024
 - 4.2 Effectifs :
 - 4.2.1 Acceptation et accueil des nouveaux membres (Art. 4.2), décès et départs
 - 4.3 Situation avec le CASAD
5. Vie de sections :
 - 5.1 Rencontre du CA dans les sections : lieu et date
 - 5.2 Fusion de sections en Abitibi
 - 5.3 Date de la prochaine TPP
 - 5.4 Demande des présidentes et des présidents
6. Trésorerie
 - 6.1 Approbation des comptes de janvier et février 2022
 - 6.2 Rapport financier au 28 février 2022
7. Plan d'action : mise à jour
8. Dossier RRPE :
 - 8.1 Suivi
9. Dossier Assurances :
 - 9.1 Suivi

10. Divers
 - 10.1 Aucun point
11. Rencontres du CA 2021-2022 :
 - 11.1 Calendrier 2021-2022 des rencontres du CA
 - 11.2 Date de la prochaine rencontre
12. Clôture de la rencontre

Résolution CA – 20220317- 896 Adoptée à l’unanimité

3.0 Adoption du procès-verbal et suivis de la 125^e réunion tenue par visioconférence le 13 janvier 2022

Le président passe en revue les différents points du procès-verbal de la 125^e réunion du CA.

Claude Ménard PROPOSE l'adoption du procès-verbal de la 125^e réunion du CA tel que présenté.

Résolution CA – 20220317-897 Adoptée à l’unanimité

4.0 Administration :

4.1 Organisation du Congrès de juin 2022

4.1.1 Situation avec la COVID-19

Le Conseil d'administration s'est penché sur la situation sanitaire qui a cours en ce moment et par une décision unanime, les membres du Conseil d'administration ont décidé de reporter le Congrès 2022 à l'année 2023.

Toutefois, la 20^e Assemblée générale annuelle de l'ACREQ aura lieu le 14 juin 2022 en visioconférence à compter de 14 h 00.

4.1.1.1 Échéancier des communications et des inscriptions

Point reporté.

4.1.2 Célébration du 20^e anniversaire de fondation

4.1.2.1 Événement particulier

Point reporté.

4.1.2.2 Liste des invités

Point reporté.

4.1.3 Date et lieu de l'Assemblée générale 2023

La 21^e Assemblée générale annuelle prévue en juin 2023 aura lieu lors du Congrès 2023 à Laval. Les dates de l'AGA seront confirmées ultérieurement.

4.1.4 Date et lieu du Congrès 2024

Point reporté.

4.2 Effectifs :

4.2.1 Acceptation et accueil des nouveaux membres (Art. 4.2), décès et départs

Nouveaux membres

CONSIDÉRANT la réception de trois (3) nouvelles demandes d'adhésion à l'Association de cadres retraités de l'éducation du Québec (ACREQ),

Jacques Thibault PROPOSE que le Conseil d'administration accepte comme membre de l'ACREQ, les personnes qui ont soumis une demande d'adhésion et dont les noms figurent au tableau ci-dessous.

Section	Catégories	Nom et prénom
Capitale Nationale	Membre associée	Hélène Laliberté
Lac-Témiscamingue	Membre régulier	Richard Provencher
Laval	Membre régulier	Jacques Bernard

Résolution CA – 20220317-898 Adoptée à l'unanimité

Demande de démission de l'Association

CONSIDÉRANT la réception d'une (1) demande de démission d'une membre de l'Association de cadres retraités de l'éducation du Québec (ACREQ),

Le Conseil d'administration prend acte de la demande de démission de cette personne dont le nom figure au tableau ci-dessous et précise que cette démission prendra effet le 30 avril 2022, tel que le prévoient les Règlements généraux de l'Association.

Section	Nom et prénom
Montréal	Ranger, Nicole

Décès

CONSIDÉRANT la réception de six (6) avis de décès de membres de l'Association de cadres retraités de l'éducation du Québec (ACREQ) survenus récemment.

Les membres du Conseil d'administration prennent acte des décès annoncés et tiennent à offrir leurs plus vives sympathies aux familles éprouvées.

Section	Nom et prénom
Capitale Nationale	Serge Audibert
Chemin-du-Roy	Viateur Bérubé
Hautes-Rivières	Liliane Paquin
Marguerite-Bourgeoys	Sylvain Barrette
Rive-Sud	Gérard Dulude
Val-des-Cerfs	Raymond Lapointe

4.3 Situation avec le CASAD

Le président fait le point sur la situation au CASAD qui est actuellement en restructuration et qui a récemment perdu sa principale source de financement.

Par ailleurs, comme la Coalition pour la dignité des aînés (CDA) aura des états généraux le 3 mai 2022, le CASAD profitera de ce momentum pour proposer à ses membres de rejoindre la Coalition. La décision sera prise lors de la prochaine assemblée générale du CASAD.

5.0 Vie de sections

5.1 Rencontre du CA dans les sections : lieu et date

Point reporté.

5.2 Fusion des sections en Abitibi

Le président qui est également responsable de la section Abitibi assurera le suivi de ce dossier.

5.3 Date de la prochaine TPP

La prochaine rencontre de la Table des présidentes et des présidents aura lieu le jeudi, 26 mai 2022 en visioconférence à compter de 19 h 00.

5.4 Demande des présidentes et présidents

Point reporté.

6.0 Trésorerie

6.1 Approbation des comptes de janvier et février 2022

Le trésorier dépose le document des débours pour ces deux (2) périodes.

Période 9. Du 2022/01/01 au 2022/01/31

▪ Chèques : aucun	0,00 \$
▪ Paiements électroniques :	4 187,02 \$
▪ Frais bancaires :	5,95 \$

Total des dépenses pour la période du 1^{er} au 31 janvier 2022	4 192,97 \$
--	--------------------

Période 10. Du 2021/02/01 au 2022/02/28

▪ Chèques : aucun	0,00 \$
▪ Paiements électroniques :	1 455,00 \$
▪ Frais bancaires :	5,95 \$

Total des dépenses pour la période du 1^{er} au 28 janvier 2022	1 460,95 \$
--	--------------------

CONSIDÉRANT les données présentées par le trésorier, Claude Ménard
PROPOSE que le Conseil d'administration accepte les dépenses des mois de
janvier et février 2022 qui apparaissent au journal des débours pour ces deux
périodes.

Résolution CA – 20220317-899 Adoptée à l'unanimité

6.2 Rapport financier au 28 février 2022

Le trésorier présente le rapport financier de l'Association en date du 28 février 2022.

7.0 Plan d'action : mise à jour

Le président passe en revue les points inscrits au Plan d'action 2021-2022 et l'état de
situation en date du jour est inscrit dans la mise à jour du document.

8.0 Dossier RRPE :

8.1 Suivi

Le responsable du dossier présente l'état de situation dans le dossier de la procédure d'appel du jugement de la demande d'autorisation de recours en action collective.

À la suite de la présentation par le responsable du dossier, Claude Ménard PROPOSE qu'une somme de 11 831,53 \$ soit versée à la firme d'avocats qui défend notre cause et ce, selon le partage des coûts établi entre les associations membres de l'Alliance InterOrg pour la défense des membres.

Résolution CA – 20220317-900 Adoptée à l'unanimité

9.0 Dossier Assurances :

9.1 Suivi

Le responsable du dossier présente l'état de situation des dossiers prioritaires en assurances collectives SSQ.

10.0 Divers

10.1 Aucun point.

11.0 Rencontres du CA 2021-2022

11.1 Calendrier 2021-2022 des rencontres du CA

La mise à jour du calendrier des rencontres a été acheminée aux administrateurs.

Voici les principales modifications apportées au calendrier des rencontres :

- La réunion du CA du 28 avril 2022 a été déplacée au 5 mai 2022 et aura lieu à Québec à compter de 9 h 00.
- La réunion du CA du 26 mai 2022 a été déplacée au 25 mai 2022 et aura lieu en visioconférence à compter de 19 h 30.
- La rencontre de la Table des présidentes et des présidents aura lieu le 26 mai 2022 en visioconférence à compter de 19 h 00.
- La 20^e Assemblée générale aura lieu le 14 juin 2022 en visioconférence à compter de 14 h 00.

11.2 Date de la prochaine rencontre. Rencontre en présentiel ou rencontre en personne

La prochaine rencontre aura lieu jeudi, le 5 mai 2022 à compter de 9 h 00 au bureau de l'AQCS à Québec.

12.0 Clôture de la rencontre

L'ordre du jour étant épuisé, France David PROPOSE la levée de la 126^e réunion du conseil d'administration à 21 h 37.

Résolution CA – 20220317-901 Adoptée à l'unanimité

France David
secrétaire

Michel Houde
président